Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 035-213500929-20260721-05_20265_210726-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un juillet à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Cuguen, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation : 15 juillet 2026

Quorum atteint : 8

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 12

Nombre de membres présents : 11

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Mireille DURIEZ, M. Christophe GANCHE, Mme Marion MICHELIN, Mme Danielle GONET, M. Emilien WOISARD, Mme Flavie FOSSET, Mme Anne LEPORT, Mme Laura LEMENANT, M. Steven GERNIGON
ABSENTS EXCUSES : M. Nicolas DUMANS, Mme Juliette GASSELIN, M. Louny POGNOT
ABSENTS : M. Damien GUEDE
POUVOIRS : M. Nicolas DUMANS a donné pouvoir à Mme Marion MICHELIN,
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laura LEMENANT

N° 5.2026 – 21/07/2026
MATERIEL : ACQUISITION TABLES ET CHAISES POUR RESTAURANT SCOLAIRE

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'acquérir du nouveau mobilier (tables et chaises) pour le restaurant scolaire. En effet, en plus d'être vieillissant, il n'est pas adapté au personnel qui travaille auprès des enfants de maternelle.

Des devis ont été réalisés.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de :

-RETENIR le devis de la société MAC de Tinténiac d'un montant de 9 377.20 € H.T.,

-AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

LE MAIRE,
Sandrine GUERCHE

